



## **SÉCURISATION DES PARCOURS : LES TERRITOIRES, UN NIVEAU D'ACTION PLUS PERFORMANT QUE CELUI DES BRANCHES ?**

“Donner un contenu concret à la sécurisation des parcours professionnels” Tel était l’ambitieux thème d’une table ronde organisée par le Groupe Alpha et Liaisons sociales, à la Mutualité, lundi 22 janvier. Syndicaliste, DRH, hauts fonctionnaires et experts ont ainsi évoqué des pistes de définitions et de conditions à la mise en place de cette notion devenue centrale dans les débats actuels.

En guise d’introduction, Sophie Boissard, directrice du centre d’analyse stratégique, a rappelé les principaux enseignements du rapport intitulé « Les métiers en 2015 » de la Direction de l’animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et du Centre d’analyse stratégique (CAS) *“d’ici 2015, un tiers des emplois salariés vont changer de main. Or, il n’y a pas de main invisible qui organise cette mutation de telle sorte que l’offre et la demande sur le marché du travail soient en adéquation.”* D’où l’importance de la sécurisation des parcours et de la gestion des mobilités professionnelles. *“D’une manière générale, nous assistons à la croissance des mobilités professionnelles, mais attention, elles ne concernent pas tout le monde à égalité”* souligne Hugues Bertrand, directeur des études pour le Groupe Alpha. *“D’un côté, les mobilités dues au chômage augmentent et de l’autre, ce n’est pas le cas pour celles d’emploi à emploi. En réalité, ce qui augmente, ce sont l’instabilité des moins qualifiés et la stabilité des plus qualifiés.”*

*“Si l’on parle de parcours et de mobilité, encore faut-il savoir vers quoi on va”*, relève Jean-Claude Quentin, secrétaire confédéral Force-Ouvrière en charge de l’emploi, de la formation professionnelle et de l’assurance chômage, faisant, par là-même, référence à une inefficacité de l’orientation professionnelle. *“Le système actuel d’information et d’orientation est défaillant”* estime aussi Françoise Bouygard, déléguée adjointe de la Délégation générale à l’emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), qui poursuit, évoquant le mode de financement de la formation, *“il ne répond plus aux enjeux”*. Par ailleurs, elle s’interroge : *“Est-ce que l’organisation par branche est toujours efficace, notamment au regard des dimensions territoriales ?”* Pour Jean-Claude Quentin de FO, *“on ne peut parler en même temps de mobilité et continuer à gérer certains dispositifs uniquement par branche. Il faut faire en sorte que les salariés aient des droits mutualisés à mettre en oeuvre”* pour assurer leur parcours professionnel et ceci de façon interprofessionnelle.

Selon Jean-Raphaël Bartoli, président du groupe Amnyos Consultants, *“en ce qui concerne la sécurisation des parcours professionnels, il faut distinguer ce qui relève des salariés et ce qui relève de l’insertion. En ce qui concerne les salariés, l’ANI a fait avancer les choses, mais pour l’insertion, les outils sont encore trop autistes les uns par rapport aux autres. La question est de savoir comment mieux faire converger ces deux types de parcours ?”* Pour la déléguée adjointe de la DGEFP, un des obstacles à la mise en place de la sécurisation des parcours réside dans *“l’excessive complexité du paysage institutionnel”* en charge de ces questions.

Aussi, *“la sécurisation des parcours avec les questions de flexibilité est un sujet très chargé idéologiquement”* continue Françoise Bouygard. Evoquant un *“paradoxe français”*, Sophie

Boissard confirme : *“le marché du travail français est un des plus stables, pourtant c’est aussi un de ceux où la peur d’être déclassé est la plus forte.”* Du côté des entreprises, ce sentiment négatif semble se confirmer. *“Les personnes se mettant en situation de mobilité ont peur de l’échec potentiel”* affirme Philippe Vivien, directeur des ressources humaines du groupe Areva. *“Il n’est pas normal qu’aujourd’hui dans notre entreprise, le délai de recrutement soit plus court que celui de la mobilité interne !”*

Pour conclure, Françoise Bouygard a tenu à préciser que *“les outils utiles à la sécurisation des parcours existent, mais ils sont souvent sous-utilisés ; c’est peut être plus un problème de process que d’outils.”* Pour la déléguée adjointe à la DGEFP, il existe des facteurs favorables au développement de cette sécurisation : *“on ne manque pas d’argent pour le faire, ce n’est pas un obstacle pour rendre les choses plus efficaces. De plus, des sujets aussi importants que la formation initiale, les difficultés avec les savoirs de base ou encore la discrimination sont désormais sur la table.”*